



MINUTES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 SEPTEMBRE 2023 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER

Conseil d'administration:

Étaient présents : Lucie Hurtubise, Danielle Pilon, Lise Lamoureux, Marie-Claude Vinay, Michel Pelletier, Francine Chaussé, Chantal Gauthier, Pierre Desjardins, Alice Roy. Était absente : Annie Légaré.

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 9h30

Madame Lucie Hurtubise souhaite la bienvenue à l'assemblée. Sont présents 27 membres, la liste des personnes présentes est jointe en Annexe A.

2. Nomination d'une ou d'un président (e) et d'une secrétaire

Il est proposé à l'unanimité de nommer madame Lucie Hurtubise à titre de présidente de l'assemblée. Madame Alice Roy agira comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point Varia :

Rosemarie Schneeberger souhaite nous parler du nouveau magasin de matériaux usagés.

Louise Morin aimerait parler du Comité de citoyens.

Finalement, il sera question de la coupe forestière pin blancs ainsi que de la version anglaise du dépliant sur la sécurité nautique.

Il est proposé par Alice Roy, appuyée par Danielle Pilon d'adopter l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 septembre 2022

Pas de lecture puisque tout le monde a eu la possibilité de le consulter durant l'été.

Il est proposé par François Dallaire secondé par Robert Nadon, d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 septembre 2022.

5. Présentation du Conseil d'administration 2022-2023

Démission de Nicole Houle qui quitte Rivière-Rouge

Les membres du Conseil d'administration se présentent tour à tour.

6. Mot de la présidente- Assurances responsabilité civile, comportements sur l'eau et Niveau de l'eau.

Assurance responsabilités

Dans l'Infolettre de juin dernier, il a été fait mention de la décision de contracter une police d'assurances pour l'association. Cette décision a été prise après avoir été discutée en CA ainsi que lors de la rencontre annuelle des associations de lac organisée par la Ville le 5 juin dernier. Ce type d'assurance est d'ailleurs exigé par la Ville lorsque nous utilisons une de ses salles pour notre AGA et protégera les administrateurs en cas de poursuites

En tant qu'OSBL reconnu par la Ville, il est possible de profiter d'un programme d'assurance de dommages mis en place par l'UMQ. La compagnie d'assurances est BFL CANADA. Comme la date d'expiration de cette police est le 30 novembre de chaque année, le tarif pour cette année est de 227.93\$. Toutefois, il sera du double environ à compter du 30 novembre 2023. Cela n'occasionnera aucune hausse du montant de la cotisation annuelle et n'interviendra aucunement sur les diverses activités de l'association.

Les garanties sont les suivantes :

- Assurance de biens (5,000\$)
- Assurance de responsabilité civile (5,000,000\$, franchise de 1,000\$)
- Assurance administrateurs et dirigeants (5,000,000\$, franchise de 1,000\$)
- Assurance accident des administrateurs non-rémunérés et des bénévoles (50,000\$, franchise de 1,000\$)

Pierre Desjardins : il a toujours travaillé dans les assurances et confirme qu'il est impossible d'avoir un meilleur prix pour la couverture que nous avons.

Sécurité nautique :

Que ce soit en tant que baigneur, nageur, pagayeur ou conducteur d'une embarcation de plaisance, nous avons tous un rôle à jouer pour assurer la sécurité nautique.

Malheureusement, des comportements répréhensibles ont été observés qui peuvent provoquer des accidents comme:

- nager loin des rives sans torpille de flottaison ou sans accompagnateur dans une embarcation
- ne pas porter de vêtement de flottaison sur les embarcations nautiques (même non motorisées)
- passer trop près des rives à une vitesse de plus de 10 km/hre, là où peuvent se trouver des baigneurs
- en tant que conducteur d'une embarcation, faire du remorquage sans être aidé d'un autre passager qui surveille les manœuvres
- faire du remorquage avec une embarcation qui ne comporte pas de places pour les personnes remorquées (exemple : une motomarine 2 places pour tirer 2 personnes en plus du conducteur)
- permettre à une personne non habilitée de conduire une embarcation; à ce titre, sachez qu'une personne de moins de 16 ans ne peut conduire une motomarine même si elle est accompagnée d'un adulte.

Danielle Pilon : elle expose sa façon d'aborder les gens qui contreviennent à certaines règles de sécurité ou de savoir-vivre. Notre rôle en est un de sensibilisation et non de confrontation.

Rosemarie Schneeberger : elle mentionne qu'elle a replanter sur le bord de sa rive mais que les plantations sont emportées par les vagues des embarcations qui passent trop près des rives. Elle mentionne aussi que certains endroits où la descente de bateaux est possible n'ont plus de chaînes. Lucie mentionne que la Ville avisera les propriétaires de ces descentes si on leur fournit les adresses.

Niveau de l'eau :

La Ville détient un permis SEG, soit un permis spécial qui est délivré par le MFFP et permet aux trappeurs inscrits par la Ville d'installer des pièges en dehors de la saison prescrite afin de gérer la population de castors et par le fait même le niveau de l'eau. Mathieu Boileau, trappeur de notre escouade, a rencontré M. Robidoux, directeur des Travaux publics de la Ville, et lui a demandé s'il pouvait être inscrit, au même titre que Raymond Roy, ce qui a été fait. Raymond Roy et Mathieu iront installer des pièges incessamment et un appel sera lancé afin de trouver des volontaires pour démanteler « en totalité » les barrages qui empêchent l'eau de s'écouler normalement.

A noter qu'un équipement de trappeur a été acheté par l'association pour les trappeurs. Le montant déboursé est de 422.26\$

7. Réseau de surveillance volontaire des lacs par Danielle Pilon, Michel Pelletier et Marie-Claude Vinay

Danielle Pilon : Chaque année, trois prélèvements d'eau sont faits au même endroit dans le lac à une profondeur d'un mètre. Envoi dans les 48h pour les analyses.

Michel Pelletier : fait la lecture de la transparence de l'eau une vingtaine de fois par année à l'aide d'un disque Secchi. Depuis, 2021, la transparence a diminué. Le niveau de l'eau élevé peut expliquer cette diminution, car il y a davantage de sédiments dans l'eau.

Marie-Claude Vinay : elle explique l'évolution du lac grâce à un tableau qu'elle a réalisé d'après les résultats d'analyses fournis depuis notre adhésion par le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL).

2014 : crue exceptionnelle; montée du phosphore.

2022 : indice du phosphore augmente encore. On ne sait pas pourquoi. Indice le plus variable.

La quantité de pluie sur une période donnée peut influencer la quantité de phosphore lessivé dans le lac.

Faire attention à nos habitudes. Éloigner le compost de la rive, ne pas utiliser de savon contenant des phosphates.

Pas de mesure des métaux lourds cette année. M. Ken Dewar est préoccupé par les nombreux feux d'artifices.

8. Projet 2023 – Plateforme de nidification huards par madame Danielle Pilon

Merci à Serge Lanois qui s'est beaucoup investi pour la confection et l'installation de cette plateforme qui a été conçue afin d'aider les huards à nidifier. Cette plateforme a été installée en avril dans le fond de la Baie Noire mais n'a finalement pas été utilisée par les huards qui ont préféré nidifier ailleurs dans la baie. Quelques « améliorations locatives » comme l'ajout de végétation et d'un demi-toit fait de branches souples, y seront apportées afin de la rendre plus attrayante et sécuritaire l'été prochain. A noter que ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention qui a été acceptée par la Ville. Tous les matériaux achetés pour sa construction seront donc remboursés à l'association. Les nichoirs pour les canards seront remplacés de façon plus stratégique cet automne.

9. Compte-rendu de la journée du 23 juillet 2022 par madame Chantal Gauthier

Chantal Gauthier parle de l'activité du 23 juillet. Une vingtaine de kayakistes et autres pagayeurs ont participé au tour du lac pour se retrouver pour le pique-nique (chez Ken et Alice cette année). Deux cadets de la police de la SQ étaient là pour informer les participants sur la sécurité nautique. Malheureusement le public cible n'était pas présent. Stéphane Gervais suggère une formule plus inclusive pour augmenter la présence des propriétaires de bateaux motorisés. A suivre...

10. Présentation des états financiers par madame Lise Lamoureux

Madame Lise Lamoureux parle des états financiers.
Copie de ces états financiers en Annexe B.

11. Élections des administrateurs

Présidente d'élections: Chantal Gauthier agira comme présidente d'élection.
Secrétaire d'élections: Alice Roy agira comme secrétaire d'élection.

Selon nos statuts, notre CA est composé d'un maximum de onze (11) administrateurs dont les mandats sont de 2 ans.

Cinq (5) administrateurs restent en poste cette année :
Alice Roy, Chantal Gauthier, Marie-Claude Vinay, Michel Pelletier et Pierre Desjardins

Cinq (5) administrateurs terminent leur mandat cette année et se retrouvent en élections :
Lucie Hurtubise, Danielle Pilon, Lise Lamoureux, Francine Chaussée, Annie Légaré.

Donc, 6 postes sont à combler.

La présidente déclare donc l'élection ouverte et accepte les propositions.

Propositions et mises en candidatures :

1. Il est proposé par Chantal Gauthier, secondé par Nicole Houle, la candidature de Lucie Hurtubise.
2. Il est proposé par Stéphane Gervais, secondé par Marie-Claude Vinay, la candidature de Danielle Pilon.
3. Il est proposé par Lucie Hurtubise, secondé par Guylaine Lachapelle, la candidature de Lise Lamoureux.
4. Il est proposé par Chantal Gauthier, secondé par Guylaine Lachapelle, la candidature de Francine Chaussé.
5. Il est proposé par Stéphane Gervais, secondé par Francine Chaussé, la candidature de Annie Légaré.
6. Poste vacant : pas d'autres candidatures

La présidente déclare les élections terminées.

1. Lucie Hurtubise accepte
2. Danielle Pilon accepte
3. Lise Lamoureux accepte
4. Francine Chaussé accepte
5. Annie Légaré qui est absente a fait part à la présidente Lucie Hurtubise qu'elle souhaitait renouveler son mandat

12. Varia

Projet de magasin de matériaux de construction usagés

Rosemarie :

Ouvert depuis le 1^{er} septembre 2023 les vendredis et samedis de 9h-16h sur le site du Complexe Environnemental de la Rouge (anciennement RIDR) situé sur la 117 juste avant Labelle.

Ce magasin offre des matériaux de construction réutilisables donnés par des compagnies et des particuliers. Les bénéfices générés permettront de redonner aux plus démunis.

Note aux gens présents suite à une discussion sur le sujet : le verre vert est entièrement recyclé dans la région.

Il est aussi question de la présence d'oiseaux envahissants tels la corneille et le goéland sur le site du Complexe et dans la région. M. Lanois parle des espèces qui migrent vers le nord.

Comité des citoyens (présentation par Louise)

S'occupe beaucoup du communautaire, des aînés, des commerçants. Publicité sur Pause-café, sur la page Facebook de Rivière-Rouge

Le comité soutient les immigrants venus pour travailler dans le système de santé. (100 postes à combler à l'hôpital). Choses à donner ou don en argent seraient les bienvenus.

Il y aura café citoyen samedi 9 septembre prochain pour le petit déjeuner. Le coût est seulement de 5\$ par personne

Coupe forestière du chantier du pin blanc (surtout autour du lac Blanc)

Mme Lucie Hurtubise explique qu'il y a beaucoup de questions sans réponses dans le rapport final que nous avons reçu suite aux rencontres dans le cadre du processus d'harmonisation du ministère des forêts.

Nous ne savons pas quand aura lieu le chantier, s'il y aura du transport sur le chemin du Lac Lanthier malgré les résolutions de la Ville à cet effet puisque considéré comme trop dangereux pour les usagers. Aucune nouvelle non plus concernant la largeur des marges respectées. Nous avons su que ces marges étaient de 50 mètres lors du chantier en 2000 alors qu'on parle de 20 mètres pour le chantier Pin Blanc.

L'association monte un dossier répertoriant les espèces en danger, la flore aussi. La réparation de la route affectée par le transport du bois est aussi couteuse.

13. Levée de l'assemblée

Les sujets étant épuisés, Chantal Gauthier propose la levée de l'assemblée et Robert Nadon seconde.

Notes et rédaction : Alice Roy et Lucie Hurtubise

ANNEXE A

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 3 septembre 2023

LISTE DES PRÉSENCES

Baribeau, Alain
Belzile, Renée
Boileau, Pierre
Champoux, Martin
Chaussée, Francine
Dallaire, François
Danis, Robert
Desjardins, Pierre
Dewar, Ken
Gaudreault, Michel
Gauthier, Chantal
Gervais, Stéphane
Hurtubise, Lucie
Labelle, Diane
Lachapelle, Guylaine
Lacroix, Jean-François
Lamoureux, Lise
Lanois, Serge
Milot, André
Morin, Louise
Nadon, Robert
Pelletier, Michel
Pilon, Danielle
Quintal, Isabelle
Roy, Alice
Schneeberger, Rose-Marie
Viau, Jacques
Vinay, Marie-Claude
Zampino, Bianca